

# NOS FORÊTS DE DEMAIN : DES RÉSERVES VITALES EN AMAZONIE

APERÇU DES PROGRÈS  
Mars 2026

CONSERVATION  
INTERNATIONAL

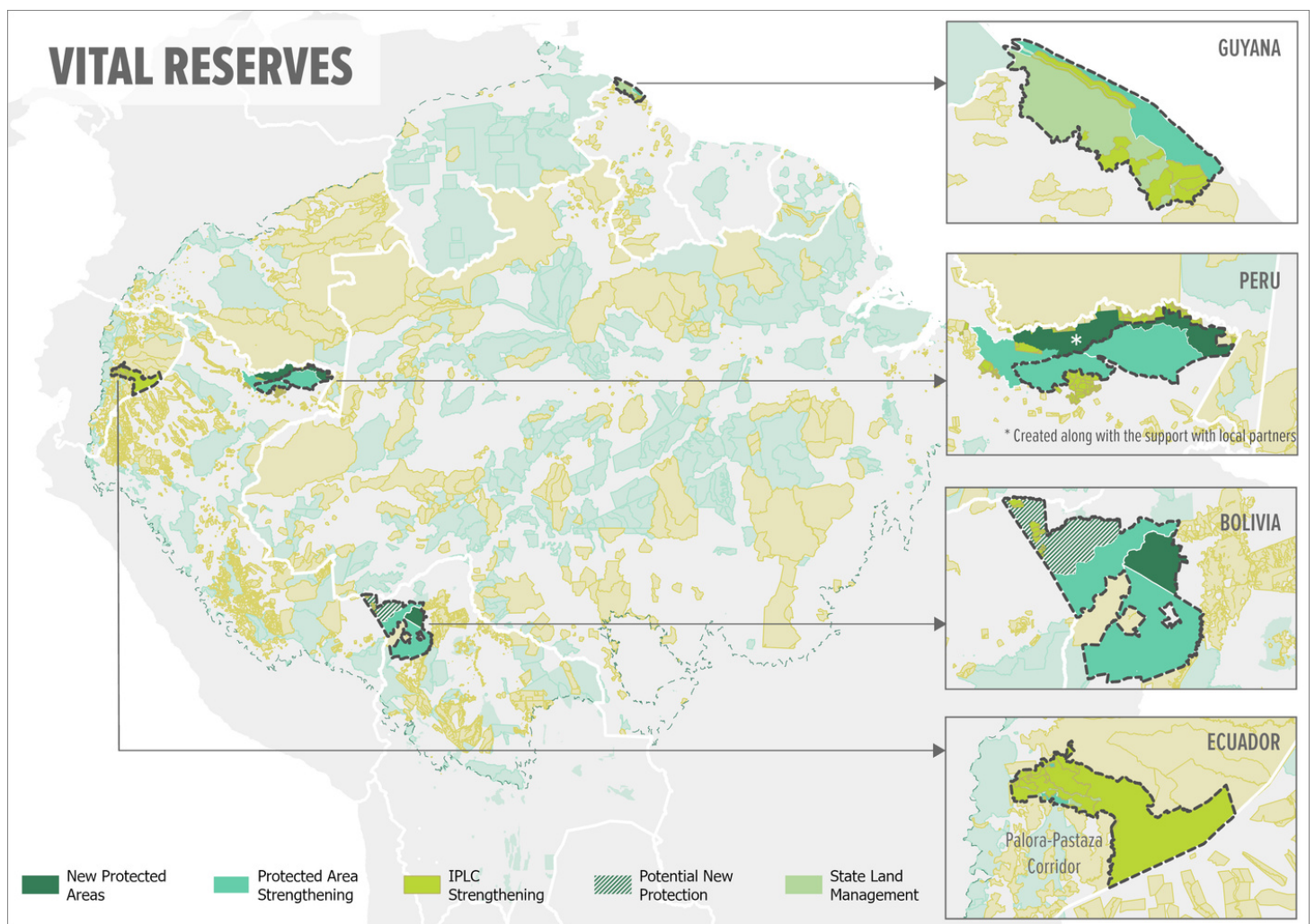


OUR  
FUTURE  
FORESTS

## Aperçu

Notre programme « **Forêts de demain – Réserves vitales** » a soutenu la conservation et l'amélioration de la gestion **de plus de 7 millions d'hectares à travers l'Amazonie**, en collaborant avec les peuples autochtones et les gouvernements afin de renforcer la gouvernance territoriale, de créer de nouvelles zones de conservation et d'améliorer la viabilité financière à long terme de ces espaces. Ces réserves vitales englobent des zones exceptionnellement riches en carbone irrécupérable – un carbone qui, s'il est libéré, ne pourra pas être restauré d'ici 2050 – et en biodiversité irremplaçable, tout en reflétant une mosaïque de régimes de gestion, notamment des zones protégées, des territoires autochtones et des terres gérées par les communautés.

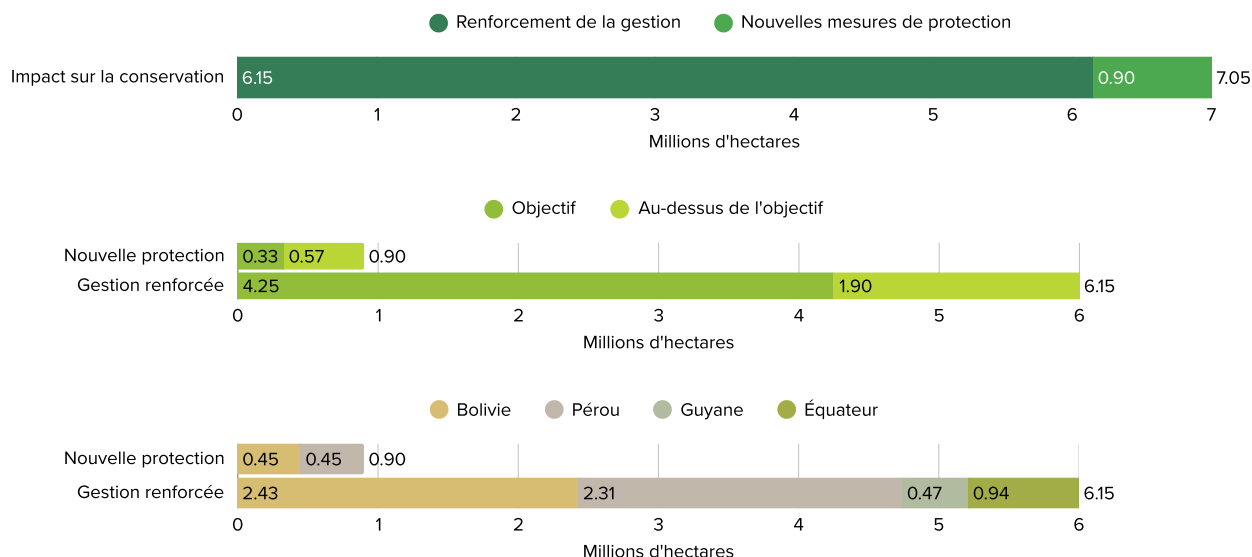
Au-delà de la promotion de partenariats stratégiques, le programme a aidé les gouvernements, les peuples autochtones et les communautés locales à gérer les territoires, à concevoir conjointement des dispositifs de gouvernance et à mettre en place des mécanismes financiers contribuant à des résultats durables en matière de conservation. Cette approche multi-acteurs renforce la coordination entre les institutions et les territoires, créant ainsi les conditions d'une gouvernance inclusive et d'une conservation à long terme à grande échelle.



1. Les réserves vitales sont des zones qui contiennent plus de 25 tonnes de carbone irrécupérable par hectare et font partie des 20 % d'habitats les plus essentiels pour la biodiversité; leur conservation est indispensable pour éviter une catastrophe climatique et l'extinction d'espèces.

## Progrès cumulés à ce jour (2022-2025)

Nous avons dépassé l'objectif initial de 4,6 millions d'hectares : nos actions de conservation couvrent actuellement 7 millions d'hectares en Amazonie et mobilisent directement plus de 6 945 personnes en Bolivie, en Équateur, en Guyane et au Pérou.



## Répartition des progrès (2025)

**En Bolivie**, la gouvernance a été renforcée dans les aires protégées de Gran Manupare et de Bajo Madidi grâce à la consolidation des comités de gestion. Les activités comprenaient également un soutien aux pratiques d'élevage durables et à des accords de conservation qui ont amélioré l'accès des communautés aux réseaux d'approvisionnement en eau tout en renforçant les engagements en matière de conservation du territoire.

**En Équateur**, le corridor de connectivité Palora-Pastaza (316 321 ha) a été officiellement déclaré, préservant ainsi un paysage amazonien essentiel qui relie des zones protégées et des territoires autochtones dans les provinces de Morona Santiago et de Pastaza. Il maintient la connectivité écologique, garantit la sécurité de l'approvisionnement en eau et la conservation de carbone irrécupérable, et contribue à l'engagement « 30x30 » de l'Équateur. À la suite de cette déclaration, des processus de gouvernance ont été lancés par le biais d'un groupe de promotion multipartite et d'un système de surveillance territoriale, complétés par des initiatives de bioéconomie dans les domaines du tourisme durable, de l'artisanat et des produits forestiers non ligneux. De plus, 622 194 ha du territoire Achuar adjacent au corridor ont été préservés, augmentant ainsi la superficie totale de la réserve vitale de plus de 500 %.

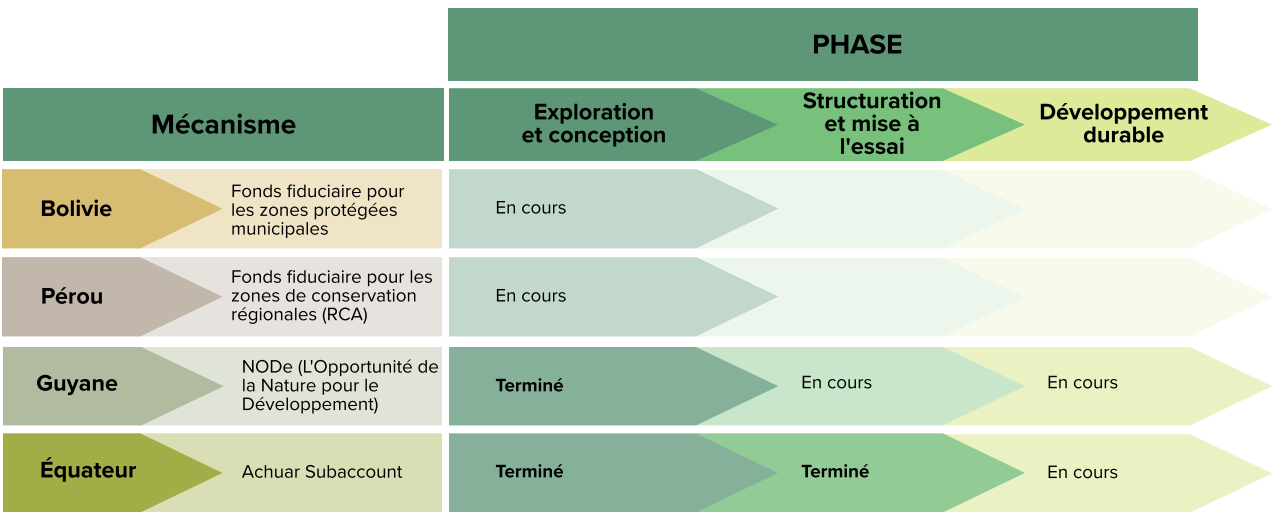
**En Guyane**, les efforts de gestion se sont concentrés sur le renforcement de la gouvernance de la zone protégée de Shell Beach, le soutien à la surveillance territoriale à Mabaruma et Moruca, l'élaboration de cinq plans de développement durable villageois, la création de la première ONG autochtone (INGO) dans la région de Moruca et la mise en place d'un système de surveillance communautaire à titre expérimental avec quatre communautés.

**Au Pérou**, la réserve communale du Bas-Putumayo (160 604 ha) et la zone de conservation régionale du Medio Putumayo (289 594 ha) ont été officiellement créées, protégeant ainsi les forêts, les rivières, les zones humides et les plaines inondables riches en biodiversité au sein du corridor bioculturel Putumayo-Amazonas. Leur création renforce la connectivité écologique, préserve du carbone irrécupérable et soutient la cogestion autochtone.

Par ailleurs, des efforts ont été déployés dans la zone de conservation régionale d'Ampiyacu-Apayacu grâce à des initiatives de surveillance territoriale et de bioéconomie, notamment dans les domaines de la pêche durable, de la fibre de chambira, de l'huile essentielle de bois de rose et de la production de miel. Ces activités ont été mises en œuvre sur 620 690 ha en collaboration avec les fédérations autochtones FECONA, FEPYRA, FECOIBAP et FECONAFROPU, ainsi qu'avec les communautés de Maijuna Kichwa et de Bobona.

## Mécanismes financiers renforcés ou en cours de développement

Les mécanismes suivants illustrent comment les pays de l'Amazonie s'orientent vers des solutions de financement durables à long terme pour les aires protégées et les territoires autochtones. Le tableau des progrès met en évidence le stade de développement de chaque mécanisme, tandis que les descriptions ci-dessous fournissent des informations supplémentaires sur leur portée et leurs partenariats.



### Description

- Bolivie:** Fonds de dotation avec la Fondation pour la conservation de la forêt de Chiquitano (FCBC), démarrant à Bajo Madidi, extensible à d'autres zones municipales. Parallèlement, une éventuelle conversion de dette est à l'étude pour 2026.
- Pérou:** La mise en place d'un fonds pour les zones de conservation régionales (RCA) a été lancée en collaboration avec plusieurs organisations (NCI, IBC, WCS, CEDIA, le gouvernement de Loreto et les fédérations autochtones).
- Guyane:** Mécanisme communautaire, connu sous le nom de Nature's Opportunity for Development (NODE), destiné à fournir une aide financière et technique aux peuples autochtones et aux communautés locales (Rupununi et région du Nord-Ouest).
- Équateur:** Soutient actuellement la capitalisation du sous-compte Achuar et de la nationalité Achuar en renforçant la gouvernance, le suivi et la formation.

## Adaptation

Le projet « Réserves vitales » a élaboré des évaluations et des plans d'adaptation au changement climatique dans cinq régions clés de l'Amazonie : le « Southern Landscape » (Alto Beni et Bajo Madidi) en Bolivie, le bassin de la rivière Ampiyacu (quatre communautés) au Pérou, la communauté d'Uyuimi à Palora-Pastaza, en Équateur, et la région nord-ouest de la Guyane. Ces projets pilotes ont été conçus en collaboration avec les communautés qui gèrent ces zones, en s'appuyant sur des évaluations de la vulnérabilité climatique spécifiques à chaque site et en identifiant des mesures d'adaptation sur mesure. Les communautés du Pérou, de Bolivie et d'Équateur mettent désormais en œuvre ces mesures prioritaires afin de renforcer la résilience climatique, de réduire les risques climatiques et de soutenir des moyens de subsistance durables. En Guyane, la mise en œuvre des mesures d'adaptation se poursuit dans le cadre d'un processus national guidé par des plans villageois, avec le soutien technique de Conservation International.

## Partage des connaissances

Tout au long de l'année 2025, le projet Réserves Vitales a renforcé son rôle de plateforme régionale d'échange de connaissances, en réunissant divers acteurs afin de partager des expériences pratiques et de faire progresser l'apprentissage collectif en matière de financement de la conservation, de gouvernance territoriale et de participation des peuples autochtones en Amazonie. Grâce à une série de webinaires ciblés et d'échanges de haut niveau, le projet a établi un lien entre l'analyse technique et la mise en œuvre sur le terrain, soulignant ainsi l'importance des solutions adaptées au contexte et de la collaboration entre pays pour déployer à grande échelle des mécanismes financiers durables.

Parmi les moments clés de partage des connaissances, on peut citer les webinaires régionaux et internes consacrés au financement de la conservation, aux corridors de conservation et aux échanges « dette contre nature », ainsi que la participation à des instances politiques internationales telles que la COP30, l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique de la CCNUCC, les négociations intersessionnelles de la CCNUCC (SB62) et les négociations intersessionnelles de la CDB (SBSTTA27). La participation à ces événements a également soutenu le plaidoyer en faveur de la priorisation des écosystèmes à haute biodiversité et des écosystèmes carbonifères irrécupérables, ainsi que d'une coordination renforcée entre les Conventions de Rio, dans le but de promouvoir des actions plus intégrées en matière de climat, de biodiversité et centrées sur les personnes au niveau national.

Ces échanges ont réuni des gouvernements, des dirigeants autochtones, des ONG, des bailleurs de fonds, des institutions financières et des professionnels de la conservation, soulignant à quel point les mécanismes financiers à long terme, une gouvernance inclusive et la préparation des institutions, fondés sur les nouvelles données scientifiques relatives au carbone irrécupérable, sont essentiels pour traduire les engagements mondiaux en matière de climat et de biodiversité en résultats concrets en Amazonie.

Parmi les principaux résultats, on peut citer :

- Un dialogue régional renforcé sur le financement durable de la conservation et les stratégies de mise à l'échelle
- Une visibilité accrue du leadership et de la participation des peuples autochtones dans les mécanismes financiers et la gouvernance
- Un partage d'enseignements sur les corridors de connectivité à grande échelle en tant que cadres intégrés sur les plans écologique, social et de gouvernance.
- Une meilleure compréhension des échanges dette-nature en tant qu'outils intégrés reliant les finances publiques, la conservation de la biodiversité et le bien-être des communautés
- Une collaboration renforcée entre les organisations de protection de la nature, les gouvernements, les bailleurs de fonds et les acteurs financiers dans l'ensemble du bassin amazonien.

## Mesures de sauvegarde

Conservation International a élaboré des plans de sauvegarde sur mesure pour quatre sites de projet, notamment un plan d'action en matière d'égalité des sexes, un plan d'engagement des parties prenantes et un mécanisme de responsabilité et de règlement des griefs, tous pleinement intégrés dans le cadre du projet. Ces mesures garantissent une participation inclusive, un engagement institutionnel et le règlement des griefs. Parmi les principaux résultats, on peut citer une participation féminine de 53 %, un soutien à 22 institutions locales de gestion des terres et quatre mécanismes institutionnalisés de règlement des griefs dans tous les pays participants.